



## Communiqué de Presse AMUF-SDF

**L'Association des médecins urgentistes de France et Samu de France** ont alerté les pouvoirs publics sur la situation extrêmement tendue dans les services d'urgences pendant la période des fêtes de fin d'année. Une telle démarche n'a rien d'une polémique malsaine mais elle fait partie des responsabilités fondamentales de toute organisation sociale ayant vocation à représenter une profession durement mise à contribution et ayant fait preuve de son immense disponibilité au service de la santé et de la sécurité des patients.

### **L'Association des médecins urgentistes de France et Samu de France**

- constatent que les événements, une fois de plus, leur ont donné raison,
- se félicitent d'avoir, finalement, été entendus par les autorités sanitaires,
- et leur donnent acte d'avoir pris des mesures pour gérer la crise au sein des structures d'urgence et, plus largement, de l'hôpital ; mesures qui valident leur analyse sur la gravité de la situation de l'hôpital public.

Cette crise ne saurait, naturellement, se solder simplement par des mesures au jour le jour et elle appelle, à nouveau, **une réflexion en profondeur.**

**L'Association des médecins urgentistes de France et Samu de France**, ayant entendu le discours du Président de la République et prenant en compte sa volonté de réformer l'hôpital, portée par sa Ministre de la Santé, sont prêts à participer à la concertation autour de la réforme du système de santé pour y faire entendre la voix de celles et ceux qu'ils représentent et qui vivent au quotidien les dures réalités du terrain de l'urgence.

**L'Association des médecins urgentistes de France et Samu de France** ne sauraient, toutefois, accepter que les problèmes soient réglés seulement par des réformes de structures :

- il faudra nécessairement **ajuster les moyens à la croissance régulière de la demande** des patients, en particulier (mais pas seulement) des personnes âgées
- il faudra aussi apporter **des réponses sociales** aux questions posées depuis des mois par les acteurs de la permanence des soins hospitalière **sur la pénibilité et le temps de travail.**

**Dr Patrick PELLOUX**  
Président AMUF

**Dr Marc GIROUD**  
Président SDF

Le 14 janvier 2009